

Monsieur le Député-Maire
Ancien Ministre
André SANTINI
Hôtel de Ville
6, rue du Général Leclerc
92130 Issy les Moulineaux

Issy les Moulineaux, le 20 juin 2016

Monsieur le Maire,

L'association que je préside a été très honorée d'apprendre qu'elle était conviée à la présentation de l'aménagement du terrain de l'ex CNET par votre lettre du 17 juin. Hélas, le courriel d'invitation dont vous faites état, envoyé le 16 juin à l'heure du déjeuner pour une présentation avant 16 heures de ce même jour, n'a été découvert qu'en soirée. En effet, ACTEVI, association non subventionnée, qui dépend des seules cotisations de ses adhérents, ne peut se permettre de rémunérer un secrétariat.

De plus, la formulation du courriel n'en faisait qu'une simple information à ACTEVI de l'invitation que vous aviez adressée à la presse. Incontestablement, s'il était dans votre intention d'adresser une invitation à ACTEVI, il y a eu conjonction d'éléments regrettables dans son expression qui ne pouvaient aboutir qu'à son échec.

Nous rappelons à regret que les précédents courriers de demande de concertation que nous vous avons adressés n'ont jamais reçu de réponse. Vous ne pouvez donc être surpris que nous nous plaignions publiquement d'un manque de concertation réelle et sincère.

Comme vous le proposez dans votre courrier, nous sommes tout à fait d'accord pour que vous transmettiez notre réponse aux personnalités présentes et aux promoteurs du projet. Nous serions évidemment heureux de les rencontrer afin de parler du fond du dossier et de leur exposer nos propositions concrètes si le projet n'est pas déjà entièrement décidé.

ACTEVI ne manquera pas, comme à l'ordinaire, d'exprimer son avis sur l'aménagement du Cœur de Ville et souhaite que les Isséens obtiennent la même possibilité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

La Présidente

Clotilde Norguet